



Formation professionnelle pour les adultes

JARDINIER PAYSAGISTE

Spécialisé en entretien et aménagements paysagers



Les objectifs de la formation

- Vous assurer une **formation professionnelle** (400 heures) dynamique avec des apports de connaissances générales, techniques et pratiques dans le domaine des **travaux paysagers** et **vous professionnaliser** sur :
 - Organiser et effectuer l'entretien des jardins
 - Réaliser des aménagements végétaux (gazons, plantations, massifs)
- Vous permettre de réaliser des stages en milieu professionnel (4 semaines, 140 heures) et de compléter votre formation par des modules optionnels



Les points forts de la formation

- **4 ha d'espaces verts** sur l'établissement, entièrement dédiés aux **activités pratiques**
- Des **équipements pédagogiques innovants** et une **halle "paysage-environnement"** de 800m² disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme.
- Un établissement reconnu pour ses compétences en matière de gestion différenciée des espaces verts
- Une **formation rémunérée et intégralement prise en charge** par la Région des Pays de la Loire et l'Union Européenne pour les demandeurs d'emploi (dans le cadre du programme régional « VISA METIERS » – sous réserve d'éligibilité et d'accord de financement)



Méthodes variées

- Une organisation pédagogique proposée sous forme **modularisée et professionnalisante**, permettant une individualisation des parcours de formation
- Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles**



*Une réponse adaptée
à votre projet professionnel
sur des métiers qui recrutent.*



Les conditions

- En fonction de votre projet et pour une certification de votre formation, merci de nous contacter pour connaître les conditions à remplir



Principales compétences et activités ciblées :

Organiser et réaliser un chantier d'entretien d'espaces verts (270 heures) :

Entretien des surfaces enherbées : tonte, fauche, etc.

Entretien des surfaces plantées : tailles spécifiques, tailles droites, paillages, etc.

Utilisation et entretien du petit matériel : tondeuse, taille haie, débroussailleuse, souffleur, etc.

Organiser et réaliser un chantier de végétalisation (130 heures) :

Réalisation de semis : gazon, prairie, fleurissement, etc.,

Réalisation de plantations : arbres, arbustes, herbacées

Conduite du matériel : tracteur attelé, mini pelle, etc.

Modules complémentaires

Organiser et réaliser l'entretien d'un espace rural (56 heures) :

Entretien de sentiers pédestres, haies bocagères, bords de cours d'eau, étangs

Travaux de bûcheronnage

Utilisation et entretien du matériel : tronçonneuse, broyeur, etc.

Réaliser la taille de fruitiers à pépins (40 heures) :

Réalisation de tailles de formation et sanitaires

Réalisation de tailles de fructification

Utilisation et entretien du petit matériel : sécateurs, sécateurs de force, etc.

Stage en milieu Professionnel

Possibilité de réaliser des stages en entreprises du paysage ou en collectivité (4 semaines, 140 heures)

Insertion professionnelle

- Agent d'espaces verts en collectivité territoriale
- Ouvrier en entreprise de paysage
- Agent d'entretien en camping
- Entretien des jardins, service à la personne



Validation de la formation

- Formation qui permet la validation de certains **blocs de compétences** (équivalents à des Unités Capitalisables, UC) du **CAPa Jardinier-Paysagiste** et du **BPA Travaux des Aménagements Paysagers**. Les évaluations se déroulent en situations professionnelles
- Le bénéfice des UC acquises est **conservé à vie** (le candidat peut représenter la ou les UC manquantes)

